



**FFvolley**

**COMMISSION FEDERALE DES ORGANISATIONS**

**PROCES-VERBAL N°1 DU 29 mars 2024**

***Par visioconférence à 12h30***

**SAISON 2023/2024**

**Présents** : Delphine Viala, Aline Gemise Fareau, Michel Martin Douyat, Arnault Prigent, Jean-Paul Aloro, Christelle Belarbi, Allix Belarbi, Françoise De Bernon, Gaëlle Ramarques

**Excusés** : Vincent Vaurette, Guillaume Papin

Cette commission a été remise en place afin d'aider et de venir en soutien aux organisateurs mais aussi dans le but d'inciter de potentiels débutants en organisation de se lancer.

Cette commission n'a pas pour but de se substituer au superviseur fédéral, elle est présente dans le but d'anticiper dès attribution d'une organisation toutes les questions qu'un organisateur peut avoir.

Elle accompagnera, soutiendra et si besoin lors de l'organisation pourra être une aide sur place pour l'organisateur.

Il sera demandé lors du prochain Conseil d'Administration de bien vouloir acter à la demande de la présidente de commission l'ajout de Mr Belarbi Allix à la commission fédérale des organisations.

Répartition des différentes organisations faites entre les différents membres présents : un mail va partir de la boîte mail CFO à destination des organisateurs pour leur faire part de notre existence et du soutien que nous pouvons leur apporter. (CF tableau mis en pièce jointe)

La commission a acté la présence d'une personne de la commission le dernier jour de la compétition pour représentation fédérale.

Prochaine action : mise en place d'une check list à établir très rapidement reprenant qui fait quoi à la fédération, qui contacter pour tel ou tel item car tout est assez flou même pour les membres de la commission. Besoin d'un tableau reprenant par secteur l'élus et le salarié rattaché pour que nous puissions avoir des outils de réponse. Etablir un tableau par secteur des salariés de la FFVolley et de leurs attributions pour gain de temps lors des demandes des organisateurs et connaître l'élus rattaché à ce secteur. (PLV, matériel, communication réseaux sociaux, avance pécunière, dotation, etc ...)

#### PRIORITAIRE & URGENT

Les points à améliorer : mieux détailler et préciser le matériel attendu, qui le fournit, le délai : quand la fédération doit le faire parvenir et demander à l'organisateur de désigner la personne ressource de la réception au retour du matériel.

Obligation pour le membre de la commission de faire un débrief avec les organisateurs dans un souci d'écoute mais aussi d'amélioration et de considération.

Faire partir un mail à destination de tous les organisateurs dans l'après-midi pour leur signifier notre existence et que le membre en charge du suivi ne tardera pas à les contacter.

La boîte mail CDFO est à la boîte d'où partiront toutes les envois officiels de la commission, Delphine Viala et Gaëlle Ramarques se chargeront de transférer aux personnes concernées tous les mails les concernant

Une question sur la délimitation de nos missions est posée concernant le volley assis, volley soft et volley sourd : devons-nous apporter notre soutien aux organisateurs ou non ? Il en est de même pour la Coupe Masters et la Compét'lib.

Il est décidé par chaque membre qu'il sera nécessaire d'impliquer sur le territoire les ligues et comités départementaux pour la mise en place d'organisations gérées par des clubs : faire fonctionner davantage le maillage territorial.

Séance levée à 14h

**Gaëlle RAMARQUES**

Présidente de la CFOrganisations

